

grès tenus dans cette cité de Lille, si catholique et si féconde en bonnes œuvres.

Faisons un pas de plus.

Le 12 avril 1893, à l'occasion de son *Jubilé épiscopal*, Léon XIII voyait cinq mille Tertiaires prosternés à ses pieds,

Il les félicita d'abord de ce qu'ils voulaient faire revivre en eux "l'esprit éminemment évangélique du pauvre d'Assise, soit par la *mortification* dont le Tiers-Ordre a pris le nom de *pénitence*, soit par l'exercice de la *prière* qui en est la *vie*, soit enfin par *l'amour de Dieu et du prochain* qui en est la *perfection*."

Mais il les félicita surtout de leurs efforts "*pour organiser en une puissante unité d'action les nombreux éléments de force de tout l'Ordre*."

Dans ce but, et après avoir reçu, pour ainsi dire, le mot d'ordre du Pape, le Général des Franciscains convoquait l'année dernière un Congrès au Val des-Bois.

Cette année trois autres Congrès se sont tenus à la même fin : le premier au Val, le second à Paray, le troisième à Novare, en Italie.

Les idées et les projets de ces diverses assemblées, qui ont reçu l'approbation du Souverain Pontife, se résument dans les résolutions suivantes du Congrès de Paray-le-Monial, que nous donnons en substance :

"Le vœu est émis que, dans tous les Congrès catholiques, se rendent les Tertiaires de la région, pour parler du Tiers-Ordre, déterminer son action comme *institution sociale* et indiquer les résultats auxquels il est arrivé.

"Les hommes d'élite de toutes les classes sont invités à entrer dans le Tiers-Ordre.

"Aucun Tertiaire ne doit s'isoler systématiquement de la vie sociale.

"Sans négliger les Fraternités de femmes, on s'attachera à organiser et à développer les fraternités d'hommes, surtout pour les jeunes et les actifs.

"Les liens de solidarité qui doivent unir les Tertiaires seront resserrés sur le terrain *social et économique* aussi bien que sur le terrain religieux.

"Les Tertiaires mettront leur influence à affranchir les petits de toutes les oppressions, ils poursuivront tout ce qui peut